

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 26 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*), Yannick GERVAIS (*procuration donnée à Florence QUIGNON*).

Secrétaire de séance : Richard MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 11
- Votants 13

Objet : Avis sur le projet de centrale agrivoltaïque au sol à Chailly-en-Gâtinais

Délibération n°28/2025

Madame le Maire expose la demande la Direction Départementale des Territoires du Loiret, au sein de son courrier daté du 25/04/25 :

- Considérant qu'une demande de permis de construire N° PC 045 230 066 24 L005 a été déposé à la Mairie de Chailly-en-Gâtinais en vue de construire une centrale agrivoltaïque au sol situé au lieu-dit « Chommeplate », à Chailly-en-Gâtinais, commune limitrophe,
- Et en application des dispositions des articles L 122-1 V du Code de l'Environnement et de l'article R 423-9 du Code de l'Urbanisme, relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire,

la commune de Noyers est amenée à émettre un avis sur ce projet.

Madame le Maire interroge l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 10 voix pour et 3 abstentions, donne un avis *favorable* sur le projet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Richard MARCEAUX.